



GUIBBERT Mireille - MARTIN Raymond - SNES / FSU

rmartin.fsu@orange.fr

Coordinateurs des assistants d'éducation des collèges et lycées de l'Académie de Montpellier Conseillers du salarié

Aux côtés des vies scolaires - octobre / décembre 2011

Cité scolaire du Vigan (Gard)

- Manque de personnels de vie scolaire, manque de moyens : la cité scolaire du Vigan en action. Le droit de retrait comme ultime recours ?
 - Vidéo du reportage TV sur France 3 : http://youtu.be/I3VPkLk8ncA
- La Marseillaise Nîmes 9 décembre 2011



La cité scolaire André Chamson du Vigan.

LE VIGAN. Parents, enseignants et surveillants dénoncent le manque de surveillants.

La Massillaise 9/XII/ LON

La cité scolaire André Chamson mobilisée

Ce mardi 6 décembre 2011, 550 élèves ont été accueillis par deux surveillants sur plus de deux hectares avec un nouveau bâtiment. La vie scolaire est donc dans l'impossibilité de répondre aux urgences de sécurité. Déjà, lundi après-midi, une enseignante de SEGPA s'est retrouvée seule avec 16 élèves dont deux, en crise, qui se battaient. Elle n'a trouvé aucun secours nulle part dans l'établissement. Cette situation dénoncée depuis plusieurs semaines (débravage depuis 15 jours) devient ingérable avec les moyens

actuels de la vie scolaire. Suite à l'accumulation d'incidents grave et à la difficulté à faire appliquer les sanctions, la FCPE dénonce une situation que « nous ne pouvons plus laisser perdurer, cela met ainsi en danger tous les occupants de la cité André Chamson ».

Le personnel est donc appelé le jeudi 8 décembre 2011, à 8h20, à faire valoir son droit de retrait.

D'autre part, le manque de moyens attribués à la vie scolaire est donc, lui, aussi, montré du doigt.

La présidente de la FCPE du Vi-revendiquée.

gan, Anne-Marie Germain, précise également que « les AED (Assistants d'éducation), sont là pour la surveillance, du travail administratifs (absence, etc), mais aussi pour être auprès des élèves pour désamorcer d'éventuels conflits, les écouter, les conseiller ».

Il parait évident que la présence d'adultes améliore le climat dans les établissements scolaires. Faisant partie intégrante de la scolarité des enfants, la création de postes d'AED est donc également revendiquée.

Permanence téléphonique le jeudi de 10 h 30 à 12 h et et de 14 h à 16 h au 04 67 54 10 70